



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Taxe professionnelle

Question écrite n° 44447

Texte de la question

M. Philippe Legras appelle l'attention de M. le ministre délégué au budget sur la possibilité de geler l'assiette de la taxe professionnelle au niveau de 1996. Cette disposition présenterait l'avantage d'inciter les entreprises à consommer mais aussi à investir. Il lui demande en conséquence de lui faire part de sa position sur cette éventualité.

Données clés

Auteur : [M. Legras Philippe](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44447

Rubrique : Impôts locaux

Ministère interrogé : budget

Ministère attributaire : budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 octobre 1996, page 5603